

AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
2014



VIRSAC

Les Echos de Notre Village

Bulletin n° 29



SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Le Carnet
- Pour infos
- Les associations vous parlent
- Evènements

HORAIRES DE MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi:
8h30-12h et 15h-17h
Ouverture le 1er samedi du mois
Fermée le mercredi

SITE

www.mairievirsac.fr

Tel: 05.57.43.11.03

Fax: 05.57.43.46.22

mairie.virsac@wanadoo.fr

LES NUMEROS UTILES

- POMPIERS: 18 / 112
- GENDARMERIE: 17
- SAMU: 15
- CENTRE ANTI-POISON:
05.56.96.40.80
- SOS MEDECIN: 05.56.44.74.74
- GARDERIE: 05.57.43.95.92
- ECOLE: 05.57.43.94.32
- RESTO DU COEUR St André
de Cubzac: 05.57.43.97.11
- SECOURS CATHOLIQUE St André
de Cubzac: 05.57.43.30.16
- SECOURS POPULAIRE St André
de Cubzac: 05.57.43.97.83
- COMMUNAUTE DES COMMUNES:
du Cubzaguais: 05.57.43.96.37
- SMICAL St GERVAIS: 05.57.43.65.50

Directeur de la publication:
Christiane BOURSEAU, Maire de Virsac
Rédaction: Les membres de la
Commission Communication du Conseil
Municipal de Virsac.

Le
Carnet

Le mot du Maire

Le tribunal administratif vient d'annuler la délibération d'approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Il a retenu un vice de forme lié au travail du commissaire enquêteur.

Concernant les attaques des requérants qui concernaient surtout un classement différent de leurs terrains et des incohérences dans le projet, ceux-ci n'ont pas été retenus par le tribunal.

Cette annulation est lourde de conséquence.

- Les projets de développement sont donc tous gelés et par conséquent les investissements qui en découlaient également.
- Comme les subventions sont de plus en plus difficiles à obtenir, plus les investissements sont retardés, plus leurs réalisations sont compromises.
- Les frais afférents à la procédure de défense et au projet de reprise du PLU sont très conséquents pour le budget communal. Cette dépense se substitue directement à celle d'un équipement communal qui ne sera pas fait.

Le parc communal est maintenant à votre disposition. Il constitue le point de départ de l'identification du cœur de commune que l'on souhaite développer. Il est l'élément premier dans un aménagement général phasé dans le temps. Il offre à tous, un endroit à vocation de loisir, de détente, de rencontre et de ressourcement dans un environnement de verdure. La commission va commencer l'étude de la deuxième action qui portera sur la liaison de ce parc avec la place du 11 novembre et la réfection du parvis de la mairie.

Dans le même temps, nous étudions la possibilité de rénover l'accueil de la mairie afin de vous offrir un espace plus vaste mais aussi plus confidentiel.

Nous envisageons d'aménager l'étage en bureaux. Les autres pièces garderont leurs mêmes usages après une réfection complète.

Bien à vous

Christiane BOURSEAU.

NAISSANCES: - Charly, Mathis, Jacky JEANNIN né le 25/07/2014
- Léana BLANC née le 8/07/2014
- Mathis Mathéo Enzo LOUVEAU né le 11/06/2014

MARIAGE :

- Laurent DURIS et Sonia-Carole VERGER-DONCHERY le 16/08/2014

LE SMICVAL EQUIPE SES ADMINISTRISTRES



- Distribution d'un BAC de TRI
- Distribution d'une CARTE D'ACCES aux services du SMICVAL



smicval
Libournais Haute-Gironde



Après la distribution des bacs jaunes, **finis les sacs.**

Munissez-vous de votre **BON** de retrait

et d'un justificatif de domicile

NOUS VOUS ATTENDONS !



OU et QUAND RETIRER VOS EQUIPEMENTS

Rue des Arnauds à Virsac (anciens terrains de tennis)

Pour plus d'informations: www.smicval.fr ou composez le **05 57 84 74 00**

SEPTEMBRE
OCTOBRE

Mardi 30 Sept

Mercredi 1er Oct

Jeudi 2

Vendredi 3

Samedi 4

9h - 13h
14h - 18h

9h - 13h
14h - 18h

9h - 13h
14h - 18h

9h - 13h
14h - 18h

9h - 12h

Mardi 7

Mercredi 8

Jeudi 9

Vendredi 10

Samedi 11

9h - 13h
14h - 18h

9h - 13h
14h - 18h

9h - 13h
14h - 18h

9h - 13h
14h - 18h

9h - 12h



PERMANENCES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de VIRSAC (suite à l'annulation du PLU)

Par arrêté municipal en date du 30 septembre 2014, Madame le Maire de la Commune de VIRSAC a prescrit l'enquête publique pour l'élaboration de PLU de VIRSAC.

A cet effet, le Tribunal Administratif de Bordeaux a désigné Madame Christina RONDEAU, formation management environnemental, en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et Madame Carole ANCLA, conseillère juriste, en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie du lundi 20 octobre 2014 au vendredi 21 novembre 2014 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h ainsi que le premier samedi de chaque mois de 9h à 12h.

Le Commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie :

- le lundi 20 octobre 2014 de 9h à 12h
- le samedi 25 octobre 2014 de 9h à 12h
- le samedi 8 novembre 2014 de 9h à 12h
- le jeudi 13 novembre 2014 de 15h à 17h
- le vendredi 21 novembre 2014 de 15h à 17h

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou de les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie ou par courrier électronique, avec la mention en objet "courrier à l'attention du commissaire-enquêteur pour le projet de révision du PLU" à l'adresse e-mail suivante :

mairie.virsac@wanadoo.fr. Le courrier électronique est un moyen de communication complémentaire. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Madame le Maire de Virsac, dès la publication de ce présent arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le Maire

ELEMENTS DE FISCALITE

LES IMPOTS COMMUNAUX DANS LA STRATE*

Produits des impôts locaux	Taux voté en 2012 à Virsac	Euros par habitant à Virsac en 2012	Taux moyen national de la strate en 2012	Euros par habitant dans la strate en France en 2012	Taux voté en 2013 à Virsac	Taux voté en 2014 à Virsac
Taxe d'habitation	3.06 %	22 €	11.49 %	116 €	3.30 %	3.88 %
Foncier bâti	6.62 %	36 €	15.75 %	139 €	7.15 %	8.37 %
Foncier non bâti	25.35 %	4 €	45.84 %	29 €	27.89 %	32.07 %

*strate: communes de 500 à 2000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (TPU)

L'ÉLAGAGE



en toute sécurité

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque les branches ou la chute d'arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, ERDF facture le montant de la réparation. Celui-ci est en moyenne de 6000 euros. En cas de manque d'entretien, votre assureur pourrait refuser de garantir les dommages causés.

LE BON CONSEIL ÉLAGUER RÉGULIÈREMENT VOTRE VÉGÉTATION

Une fois l'élagage de la végétation effectué, ERDF recommande aux propriétaires de maintenir systématiquement une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.

Vous trouverez une brochure explicative plus complète en Mairie ou sur le site de Virsac:

www.mairievirsac.fr

QUELQUES CONSEILS

L'ELAGAGE UNE ACTION INDISPENSABLE

Les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre. Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture et la chute de câbles ou entraîner des accidents corporels graves.

Il est donc nécessaire d'élaguer ou de faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques.

1 CONFIER MON ELAGAGE A UNE ENTREPRISE SPECIALISEE

Elle effectue les démarches administratives et réalise l'élagage en respectant les règles de sécurité du Code du Travail.

2 EFFECTUER MOI-MÊME L'ELAGAGE

Je suis tenu de respecter la réglementation en vigueur, notamment:

- Etablir la Déclaration de Travaux à l'aide du document Cerfa N°14434 (disponible en mairie ou sur le site du ministère www.service-public.fr) ainsi que la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux(DICT)
- Suivre les recommandations et plus particulièrement les mesures de sécurité indiquées par ERDF dans sa réponse. Le cas échéant, j'aurai à supporter les frais de mise hors tension ou de protection du réseau facturés par ERDF pour permettre l'élagage en toute sécurité.
- Respecter les distances d'élagage selon la norme NFC11-201

NOËL



*Chers petits Amis, cette année,
le Père Noël a décidé d'ouvrir les portes de son
atelier et son univers aux petits Virsacais !*

**SAMEDI
13
DECEMBRE**

*Le Père Noël viendra accompagné de ses Latins avec
des tonnes de cadeaux, de friandises et de surprises,
lors d'une grande journée récréative, mais attention,
il faudra être très sage d'ici là...*

**Surveillez bien votre boîte aux lettres
en décembre et... vous saurez tout !!!**



COMMEMORATION



COMMEMORATION mardi 11 Novembre

**Vous êtes conviés à la cérémonie
du mardi 11 NOVEMBRE qui se déroulera
au MONUMENT AUX MORTS à 10h30.
Le " verre du souvenir" clôturera cette manifestation.**

Merci de votre présence.

*Le Bleuet de France est le
symbole de la mémoire et de
la solidarité, en France envers
les anciens combattants, les
victimes de guerre, les veuves
et les orphelins.*



Quoi de neuf à l'école

TEMPS PERISCOLAIRES

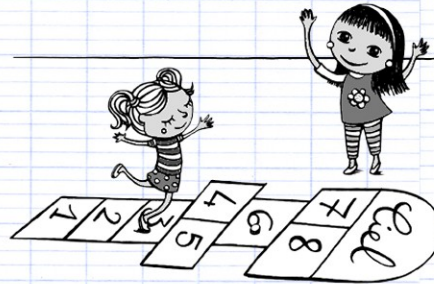
Cette année...



Les enfants de Primaire ont découvert à la rentrée de nouveaux ateliers lors des temps périscolaires de la pause méridienne, avec des jeux de théâtre, du chant, de la découverte sportive, des jeux de société, des arts plastiques, du journalisme, de la danse et des jeux de détente. Cette année, les enfants pourront choisir les activités qu'ils préfèrent après les vacances de la Toussaint après avoir essayé tous les ateliers. Les activités des maternelles restent inchangées, avec des histoires, des chants, des contes, de la relaxation, du Land Art, le tout animé par Sophie et

Un livret d'information sur l'organisation des temps périscolaires a été réalisé, ceci afin d'expliquer le fonctionnement des TAP 2014/2015.

Ce livret est disponible en mairie et consultable sur le site de Virsac.



Bonne Rentrée

Les Associations vous parlent

BONNE RENTREE 2014/2015 !

Chers parents,

C'est toujours avec le même enthousiasme et la même volonté de soutenir les projets pédagogiques portés par l'école que l'APE poursuit son activité.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos enfants une bonne rentrée.

Notre Assemblée Générale se tiendra dans la salle des associations à côté de l'école le : Jeudi 16 octobre 2014 à 20 heures

Venez nous rencontrer !



Notre association ne peut vivre et être efficace que grâce à votre soutien.

BADMINTON

Le club de badminton a décidé, avec regret, de suspendre le créneau occupé le mardi depuis 3 ans. En effet, l'effectif étant insuffisant, nous avons choisi de récupérer l'animatrice salariée sur un créneau de Saint-André.

Le dernier cours a été dispensé ce mardi 23 septembre. Les quelques enfants qui s'étaient inscrits sont invités, si cela est possible à rejoindre le créneau de Saint-André, au gymnase Y. Prud'homme le mercredi de 16h30 à 18h00, à partir du 1er octobre. Le club remboursera les autres parents dans un délai rapide.

Nous remercions les parents qui nous ont témoigné leur confiance durant ces 3 années.

Contact : standre.badminton@orange.fr





TWIRLING club

Le twirling club de Virsac a fini son année sur un duo championne de France, 3ème en équipe danse twirl sans compter les 2èmes, 3èmes et 4èmes places en solo 1 et 2 bâtons au mois de juin.

Du 23 au 27 Août, 7 filles ont participé au stage d'été à Vichy avec 3 professeurs américains, 1 vietnamien, 1 professeur de GRS, 1 de danse ainsi que nos juges français.

Elles sont revenues avec l'espoir de réaliser les mêmes prestations que l'année précédente.

Puis l'année s'est finie avec notre brocante annuelle sous un soleil et une chaleur estivale. Notre première compétition est le millénaire à PRADE le 22 et 23 novembre pour une présélection au bâton d'or pour la sélection du mondial en Italie au mois d'Avril 2015.



Pdt: Mr Jean-Paul LACHAUD :
05.57.68.00.31



Nos entrainements sont toujours le mercredi de 14 H à 17 H pour toutes nos nouvelles recrues de 14 à 15 H se sont nos pompons que nous travaillons. Le vendredi de 20H30 à 22H30 pour toutes nos anciennes et celles qui font les compétitions ainsi que le dimanche pour travailler nos équipes. Le twirling est un mélange de GRS, de danse qui exige à la fois de la souplesse et rigueur, qualité physique et mentales, concentration intérieure et rayonnement. C'est aussi l'esthétique du geste et la beauté des performances.



CHASSE

Pdt: Mr LELIEVRE:: 05.57.43.36.01



Bonjour à tous et à toutes...

Les activités d'ART et PARTAGE ont repris en Septembre !! Nous sommes heureux de vous accueillir dans une ambiance conviviale et de partage pour tous.

Le club Photo de Virsac se réunit un mardi sur deux en soirée pour faire de la retouche photo. Nous organisons aussi des sorties photos. Nous accueillons les débutants mais l'usage d'un reflex 24x36 est nécessaire. Il est également recommandé de posséder un ordinateur portable en bon état pour nos ateliers retouches. Retrouvez-nous sur le site de la Mairie de Virsac rubrique Associations. Association Art et Partage ou directement en contactant Pascal au 06.76.44.70.36. A bientôt.

Frédéric (animateur sportif qualifié) attend vos bambins de 12 mois à 3 ans tous les jeudis de 10h30 à 11h30 à la salle polyvalente de Virsac. Si toutefois votre bambin aime grimper, gambader... et qu'il n'a que 10 mois, il est le bienvenu.



NOUVEAUX HORAIRES

Nous vous rappelons que l'association vous propose de la DANSE LATINO pour les enfants de 4 à 6 ans le lundi soir de 17h15 à 18h, de la GRS (Gymnastique Rythmique Sportive), du STEP renforcement musculaire le lundi de 20h30 à 21h30, de la ZUMBA le mercredi de 20h30 à 21h30, du THEÂTRE adulte le jeudi à 19h30 à la salle des Associations et de la Randonnée Familiale.



Pour toutes autres informations, n'hésitez pas à joindre Carine 06 64 44 07 70 ou André 05 57 43 03 29

ATELIERS RETOUCHE PHOTO NUMERIQUE : Pascal au 05.57.43.14.89 - lesmusos@yahoo.fr

BABY GYM/ZUMBA/LIA/DANSE LATINO/THEATRE ADULTE: Carine au 06.64.44.07.70

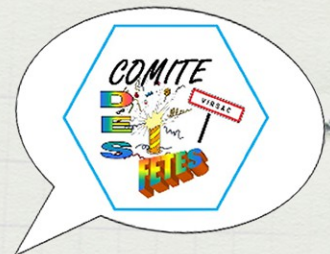
RANDO FAMILIALE : Pascal au 06.31.37.51.47 - nauleau.pascal@cegetel.net

GRS: Karine au 06.81.97.29.26

<http://art-et-partage.e-monsite.com>

COMITE DES FETES

<http://assovirsac.e-monsite.com>

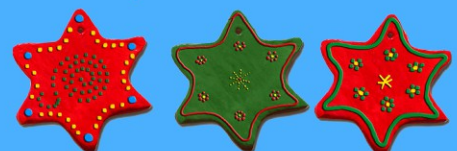


MARCHE de NOËL

Venez exposer et faire vos cadeaux.
(le programme de cette journée festive
vous sera communiqué)

Le Dimanche
14
Décembre

Du Gospel, un Lancer de Lanternes, la
boite aux lettres du Père Noël, et plein
d'autres surprises vous attendent lors
de cette journée de fête.



Pdt Mme Valérie FORTIN :
06.10.67.12.44

PETANQUE

Le Cochonnet Virsacais organise un **VIDE COFFRE à JOUETS**



Dimanche 16 Novembre
de 8h à 18h
Salle Polyvalente

Inscription au 05.57.43.01.57 (H.R)



Pdt: Mr André PELETTE
au 06.89.89.08.58

et vous invite toujours le Mardi après midi sur le terrain de boule à partir de 14h.

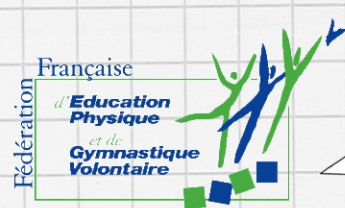
Bougez avec Santé Energie

L'Association « Santé Energie » poursuit ses activités sportives avec plus de cent adhérentes inscrites cette dernière saison.

Les cours dispensés les mardis et jeudis par des animatrices diplômées, sont des cours de gymnastique volontaire, ouverts à tous à partir de 16 ans, qui permettent le réveil et l'entretien musculaire. Chacun à son rythme peut pratiquer une activité sportive adaptée à ses besoins (abdo, fessiers, steps, LIA, aéro latino,...).

L'Association Santé Energie propose 4 séances par semaine :

- le mardi de 09 h 15 à 10 h 15 au Gymnase de Virsac
- le mardi de 18 h 15 à 19 h 15 à la MTL de Peujard
- le jeudi de 9 h 15 à 10 h 15 et de 18 h 30 à 19 h 30 à la MTL de Peujard



Tarif pour l'année :

- 1 séance/semaine : 65 €
- 2 séances/semaine : 85 €
- Inscription : toute l'année

Contact : Maryse LE BARS : 06 76 71 97 94 Danièle CHOUZENOUX : 06.71.35.01.96
Sandrine CARRUEZCO: 06.62.21.38.49

Evenements



LE 05 SEPTEMBRE ET POUR LA TROISIEME ANNEE, LES ASSOCIATIONS DE VIRSAC SE SONT REUNIES POUR FAIRE DECOUVRIR LES DIVERSES ACTIVITES DE NOTRE COMMUNE.

Pour ceux qui n'ont pu se rendre à ce forum, il est toujours temps de se renseigner et de s'inscrire auprès des responsables de chaque association dont on peut se procurer les coordonnées en mairie ou sur le site de Virsac.

2014

FORUM DES ASSOCIATIONS

de VIRSAC

MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Nous vous informons que Monsieur le
Préfet a accordé aux personnes dont
les noms sont les suivants:

Médaille GRAND OR

Mme ROUX Dany née ROUILLARD

Médaille d' ARGENT

Mr LANZA Cyril

Nous leur adressons toutes nos félicitations



Le 05 septembre 2014

Une petite cérémonie bien
conviviale a été organisée par
la Municipalité pour nos nou-
veaux Virsacais, ceci afin qu'ils
puissent se familiariser avec
leur nouvelle commune.
Après une présentation par
Mme le Maire, un verre de
l'amitié et un sympathique
moment de bonne humeur ont
été partagés.



**ACCUEIL
des
NOUVEAUX ARRIVANTS**

Nous leur souhaitons encore
une fois la Bienvenue.

Inauguration du Parc Communal

*Le parc communal
de Virsac est officiellement*



Vendredi 26 Septembre, sous un beau soleil, ce magnifique
espace a été inauguré par Mme le Maire et son Conseil
Municipal en présence de Mr Philippe Madrelle; Président
du Conseil Général, Mr Jacques Maugein; Conseiller Général
du Cubzagais, et de nombreux Virsacais.

Un apéritif a été offert à tous pour fêter cet évènement.
Les enfants ont pu s'en donner à coeur joie dans des jeux
réalisés pour eux et adaptés à leur âge.

Nous remercions toutes les personnes ayant activement
participé à la conception et à la réalisation de notre parc.
Nous espérons que chacun y trouvera un espace de joie et
de convivialité.

Venez flâner, vous reposer et profiter de votre parc .



Ce parc a été réalisé pour vous. Merci de le respecter.